



COMMUNE DE LE POUT

L'an deux mil vingt-et-un, le dix-huit mars, à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni, à la salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation du 11 mars 2021, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc JOYEUX, Maire de la commune de LE POUT.

PRÉSENTS : M. Jean-Luc JOYEUX, Mme Ramona CHETRIT, M. Jean-Benoît MILAN, Mme Cynthia BERNAL, M. Gilles BEUSCART, Mme Martine CARBONNIER, M. Laurent CESCHIN, M. Matthieu DESFORGES, Mme Emilie JAHAN, M. Enguerran LAVIE, M. Jean-Christophe LUCAS, Mme Nellie PARZYCH, Mme Stéphanie RIFFAUD.

EXCUSÉS : Mme Isabelle AUVRAY donne pouvoir à Mme Ramona CHETRIT, Mme Cynthia BERNAL donne pouvoir à Isabelle AUVRAY

ABSENT : M. Laurent MORETTI

Secrétaire de séance : Mme Emilie JAHAN

Le compte-rendu de la séance précédente du conseil municipal du 18 février 2021 est adopté à l'unanimité.

DÉLIBÉRATION 14-2021 / DEMANDE DU FOND DEPARTEMENTAL D'AIDE A L'EQUIPEMENT DES COMMUNES 2021

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée des modalités d'attribution du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C.) votées par le Conseil Départemental de la Gironde.

La Commission Permanente du Conseil Départemental de la Gironde a décidé d'attribuer la somme de 11 191 € à la commune de Le Pout au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes 2021.

Le FDAEC est calculé sur le coût HT de l'opération et il ne peut pas représenter plus de 80 % du coût HT TOTAL de l'opération.

Après avoir écouté ces explications, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

✓ Décide de répartir le FDAEC 2021 sur l'acquisition des équipements suivants :

✓

Équipement	Fournisseurs	Montant des travaux H.T.
Servante Atelier	Briconautes /Créon	364.15 €
Frigo Salle polyvalente	Équipement Direct	1 039.66 €
Cuve Arrosage	Herriberry / Artigues	4 192.50 €
Aspirateur Feuilles + remorque	Herriberry / Artigues	7 235.00 €
Sanitaire Salle polyvalente	Ets Filié / Le Pout	4 607.05 €
TOTAL		17 438.36 €

DÉLIBÉRATION 15-2021 / APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET COMMUNAL

Après s'être fait présenter le budget 2020 de la commune, ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1er janvier 2020 au 31 décembre 2020** y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le Compte de Gestion du budget communal dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DÉLIBÉRATION 16-2021 / APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET COMMUNAL

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2020 de la commune faisant ressortir les chiffres suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES 2020	142 583.74 €	384 684.69 €
DEPENSES 2020	66 761.31 €	313 536.00 €
EXCEDENT 2020 DEFICIT 2020	+ 75 822.43	+ 71 148.69 €
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE 2019 DEFICIT ANTERIEUR 2019	- 46 291.44 €	+ 177 306.59 €
RESULTATS DE CLOTURE AU 31/12/2020	+ 29 530.99 €	248 455.28 €

Monsieur le Maire quitte l'assemblée et ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le Compte Administratif 2020 du budget communal présenté par M. le Maire.

DÉLIBÉRATION 17-2021 / AFFECTATION DU RESULTAT 2020 DU BUDGET COMMUNAL

Après avoir constaté que le Compte Administratif 2020 fait apparaître un excédent de 248 455.28 € sur la section de fonctionnement, il est proposé d'affecter ce résultat comme suit :

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

71 148.69 €

<u>B Résultats antérieurs reportés</u>		
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)		177 306.59 €
C Résultat à affecter		
= A+B (hors restes à réaliser)		248 455.28 €
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>		29 530.99 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)</u>		
Besoin de financement F	=D+E	0.00 €
AFFECTATION = C	=G+H	248 455.28 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		0.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002 (2)		248 455.28 €
DEFICIT REPORTE D 002 (5)		0.00 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'affectation du résultat telle que présentée.

DÉLIBÉRATION 18-2021 / APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021 DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Après s'être fait présenter le budget « Assainissement », ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1er janvier 2020 au 31 décembre 2020** y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le Compte de Gestion du budget « Assainissement » dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DÉLIBÉRATION 19-2021 / APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU BUDGET « ASSAINISSEMENT »

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2020 « Assainissement » faisant ressortir les chiffres suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES 2020	39 422.00 €	69 940.97 €
DEPENSES 2020	29 224.67 €	44 052.56 €
EXCEDENT 2020	+ 10 197.33	+ 25 888.41 €
DEFICIT 2020		

EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE 2019	35 150.06 €	+ 105 464.93 €
RESULTATS DE CLOTURE AU 31/12/2020	+ 45 347.39 €	+131 353.34€

Monsieur le Maire quitte l'assemblée et ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le Compte Administratif 2020 du budget « assainissement » présenté par M. le Maire.

DÉLIBÉRATION 020-2021/ AFFECTATION DU RESULTAT 2020 DU BUDGET ASSAINISSEMENT

Après avoir constaté que le Compte Administratif 2020 fait apparaître un excédent de 131 353.34 € sur la section de fonctionnement, il est proposé d'affecter ce résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE

a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

dont Plus values nettes de cession d'éléments d'actif :

c. Résultats antérieurs de l'exercice 105 464.93 €

D 002 du compte administratif (si déficit)

R 002 du compte administratif (si excédent)

Résultat à affecter : d. = a. + c. (1) 131 353.34 €

(si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)

Solde d'exécution de la section d'investissement

e. Solde d'exécution cumulé d'investissement 45 347.39 €

f. Solde des restes à réaliser d'investissement -8 000.00 €

Besoin de financement = e. + f. 0.00 €

AFFECTATION (2) = d. 131 353.34 €

1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du b.)

2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1) 0.00 €

3) Report en exploitation R 002 131 353.34 €

Le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve l'affectation du résultat du budget « assainissement » telle que présentée.

DÉLIBÉRATION 021-2021 / APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 DU BUDGET « LOTISSEMENT »

Après s'être fait présenter le budget « Lotissement », ainsi que les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du **1er janvier 2020 au 31 décembre 2020** y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice **2020** en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- déclare que le Compte de Gestion du budget « Lotissement » dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

DÉLIBÉRATION 022-2021 / APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET LOTISSEMENT

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2020 « Lotissement » faisant ressortir les chiffres suivants :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES 2020	116 847.66 €	126 176.88 €
DEPENSES 2020	318 658.44 €	126 176.88 €
EXCEDENT 2020 DEFICIT 2020	- 201 810.78 €	
EXCEDENT ANTERIEUR REPORTE 2019 DEFICIT ANTERIEUR REPORTE 2019	- 7050.23 €	+ 298 971.75 €
RESULTATS DE CLOTURE AU 31/12/2020	- 208 861.01 €	+298 971.75€

Monsieur le Maire quitte l'assemblée et ne participe pas au vote.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal adoptent à l'unanimité le Compte Administratif 2020 du budget « Lotissement » présenté par M. le Maire.

DÉLIBÉRATION 023-2021 / AFFECTATION DU RESULTAT 2020 DU BUDGET LOTISSEMENT

Après avoir constaté que le Compte Administratif 2020 fait apparaître un excédent de 298 971.75 € sur la section de fonctionnement, il est proposé d'affecter ce résultat comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE

Résultat de fonctionnement

A Résultat de l'exercice

précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

B Résultats antérieurs reportés

ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)

298 971.75 €

C Résultat à affecter

= A+B (hors restes à réaliser)

(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)

E Solde des restes à réaliser d'investissement (4)

Besoin de financement F =D+E 0.00 €
AFFECTATION = C =G+H

1) Affectation en réserves R 1068 en investissement
 G = au minimum, couverture du besoin de financement F

2) H Report en fonctionnement R 002 (2)

DEFICIT REPORTE D 002 (5) 0.00 €

FIN DE SÉANCE À 21H15

Isabelle AUVRAY	Cynthia BERNAL	Gilles BEUSCART	Martine CARBONNIER	Laurent CESCHIN
Ramona CHETRIT	Matthieu DESFORGES	Émilie JAHAN	Jean-Luc JOYEUX	Enguerran LAVIE
Jean-Christophe LUCAS	Jean-Benoît MILAN	Laurent MORETTI	Nellie PARZYCH	Stéphanie RIFFAUD